

## Faits saillants de la séance du conseil d'arrondissement du 5 mai 2015

**Montréal, le 7 mai 2015** – Lors de la séance du conseil du 5 mai, Craig Sauvé, maire suppléant et conseiller de la Ville, district de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles, a fait le point sur le déploiement des paniers de rues dans le Sud-Ouest.

« Nous installerons plusieurs [nouveaux paniers de rues](#) deux voies (déchets et recyclage) à la grandeur de l'arrondissement, par exemple sur Notre-Dame, Laurendeau et Charlevoix. Nous avons débuté dans Griffintown et d'ici quelques semaines, nous aurons terminé l'installation des paniers de rues, notamment sur Peel, Notre-Dame Ouest et Wellington. Et nouveauté au Plan propreté : tous les paniers de rues dans le Sud-Ouest seront vidés une fois par jour. Cette disposition permettra d'améliorer grandement la propreté dans nos quartiers », a-t-il évoqué.

### Les élus s'engagent

Les élus ont adopté unanimement la [Motion demandant au gouvernement du Québec de reconsidérer les compressions prévues en éducation](#), proposée par Sophie Thiébaud.

« Le Sud-Ouest affiche un niveau de défavorisation nettement plus élevé que la moyenne montréalaise. Les politiques d'austérité budgétaire frapperont de plein fouet les enfants de l'arrondissement en les privant de nombreuses ressources et activités que parfois seule l'école publique peut leur offrir. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec de revoir son plan de compressions budgétaires en considérant ses impacts négatifs sur les services aux élèves et la qualité de l'enseignement », a commenté la conseillère d'arrondissement, district de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles.

### Appels d'offres

Le conseil procédera au lancement des appels d'offres suivants :

- Réaménagement de deux étages à la bibliothèque Marie-Uguay;
- Services professionnels pour plans et devis pour la mise aux normes et l'agrandissement du chalet du parc De La Vérendrye.

### Amélioration des espaces publics

- 459 770 \$ pour l'aménagement d'un jeu d'eau au parc du Curé-Albert-Arnold;
- 100 490 \$ pour un système de télésurveillance par caméra pour le parc Ignace-Bourget.

Pour une deuxième année, le conseil consent 20 000 \$ à l'organisme Académie de tennis du Sud-Ouest de Montréal (ATSOM), pour la gestion des espaces et des activités dans les parcs où l'on retrouve des terrains de tennis, soit De La Vérendrye, Roland-Proulx, Saint-Jean-de-

Matha et le square Sir-George-Étienne-Cartier. Les activités devraient débuter dans la semaine du 18 mai.

« Par ailleurs, l'ouverture officielle du terrain naturel homologué de soccer et de football au parc De La Vérendrye devrait se faire, comme prévu, au début du mois de juillet. Pour des raisons de salubrité, l'accès sera interdit aux chiens. Il sera aussi clôturé, pour en préserver la qualité, mais demeurera toutefois facilement accessible au public. De plus, l'entrepreneur assurera son entretien pendant trois ans. Nos services pourront profiter de cette expertise pour améliorer leurs façons de faire sur nos autres terrains naturels », a fait valoir Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard.

### **Amélioration des infrastructures**

- 1 459 660 \$ pour les travaux de réfection de trottoirs et de chaussées, de construction de saillies et de prolongement de la rue Acorn;
- 93 360 \$ pour le service de nettoyage d'égouts et d'aspiration au cours de la prochaine année.

### **Dare-Dare s'installe près du marché Atwater**

Jusqu'en mai 2018, Dare-Dare, le Centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal, pourra occuper gratuitement une partie du terrain situé entre l'avenue Greene, la rue Doré et l'avenue Atwater. « Nous sommes heureux d'accueillir cet organisme audacieux qui pratique un art public immatériel, dit art relationnel. Cette initiative cadre avec la [Politique culturelle de l'Arrondissement](#) et répond également à la volonté du Sud-Ouest d'identifier et de promouvoir les pôles et corridors culturels de l'arrondissement, tels que celui du marché Atwater », a relaté Anne-Marie Sigouin, conseillère de la Ville, district de Saint-Paul-Émard.

### **Soutien à la communauté**

Le conseil octroie 5 000 \$ pour l'organisation de diverses fêtes de quartier :

- 2 000 \$ à Action Gardien, pour le Festi-Pointe;
- 1 000 \$ à la Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé, pour le Festival de la Petite-Bourgogne;
- 1 000 \$ à Solidarité Saint-Henri, pour la fête de quartier;
- 1 000 \$ à Concertation Ville-Émard et Côte-Saint-Paul, pour la fête de quartier.

Aussi :

- 250 \$ à l'organisme MU, pour leur soirée-bénéfice;
- 270 \$ au Club optimiste Saint-Paul, pour leur souper-bénéfice;
- 200 \$ à Garde-manger pour tous, pour leur cocktail dînatoire;
- 190 \$ au Club Richelieu Côte-Saint-Paul-Ville-Émard, pour leur souper-bénéfice;
- 400 \$ à l'Association des jeunes de la Petite-Bourgogne pour l'organisation de la fête nationale du Québec.

### **Dépôt de l'évolution budgétaire**

L'Arrondissement du Sud-Ouest a déposé en conseil son évolution budgétaire au 31 mars 2015. Le budget est à l'équilibre : l'hiver rigoureux a occasionné un déficit de 500 000 \$ qui a pu être comblé par les surplus de recettes.

**Le Sud-Ouest en développement**

Le conseil a adopté le projet de conversion de l'église Saint-Joseph (550, rue Richmond). Le futur centre multifonctionnel à vocation culturelle accueillera des espaces à bureaux, un lieu événementiel et de diffusion culturelle, ainsi qu'un espace de restauration.

Le conseil a adopté, en seconde lecture, le projet de café-terrasse de l'organisme Partageons l'espoir dont les locaux sont situés au 625, rue Fortune. De plus, cinq plans de construction ou de modifications en vertu des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été adoptés.